

L'Étrellais



ÉTRELLAIS



FRANCE SERVICE

Carte identité, permis ... | P. 8

BULLETIN MUNICIPAL / N°85
SEPTEMBRE 2022

Édito du Maire 3 	Etat civil et info paroisse 4 	Actus communales 5 et 6 
Nouveautés 7 	Infos pratiques 8 	Décisions municipales 9 à 17 
Nos écoles 18 à 20 	Parole aux assos 21 à 28 	

Horaires d'ouverture

Mairie :

Lundi : 14h - 17h
Mardi : 9h - 12h15 / 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h15 / 14h - 17h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 9h - 12h15 / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

Poste :

Lundi : 14h - 19h
Mardi : 9h - 12h15
Mercredi : 9h - 12h15
Jeudi : Fermé
Vendredi : 9h - 12h15
Samedi : 9h - 12h

Contact mairie :

Tél. 02 99 96 62 11
Fax 02 99 96 53 37
Mail : accueil@etrelles.bzh
Site internet : www.ville-etrelles.fr
Pensez à vous inscrire à la newsletter
Facebook : Mairie d'Étrelles

Permanences en mairie

Mme le Maire et adjoints
sur rendez-vous.

Pour le prochain Etrelais, dépôt des articles le 3 décembre 2022 dernier délai. Sortie prévue fin janvier 2023.

Rappels : Pour les associations une demi-page et 2 photos maximum Articles signés par les auteurs. Fournir des fichiers word et non des fichiers PDF. Envoi par mail à la mairie : accueil@etrelles.bzh

Comité de rédaction : Stéphane Davenel, Pauline Gaillard, Danièle Gauthier, Gwennola Kerrotret, Julien Lambert, Charlotte Lours, Stéphanie Savatte, Maurice Spetebroot. **Directeur de la publication** : Marie-Christine Morice.

Conception et impression : Morvan-Fouillet Imprimeurs - Vitré



Chers Etrellaises et Etrellais

C'est la rentrée ... et c'est sous un soleil très généreux que septembre commence alors que pour une fois beaucoup espèrent la pluie pour les champs et les animaux qui ont cruellement soufferts de cet été anormalement chaud.

Notre secteur de Vitré est en déficit d'eau potable : à ce jour 90 jours de réserves estimées (sans nouvelles pluies et sans changement d'habitudes des usagers). Il appartient à chacun d'entre nous de diminuer sa consommation. Les collectivités comme les entreprises ont été priées de maîtriser leurs consommations. Parallèlement nous avons subi deux violents orages inondant des maisons jamais touchées jusqu'ici ! Mais d'autres régions ont été fortement impactées par le feu. 2 pompiers volontaires de la caserne d'Argentré Etreilles (R. Bouvier et K. Huchet) sont partis en Gironde, Paimpont et dans le Maine et Loire pendant que leurs collègues continuaient d'assurer ici la sécurité de nos communes. Un grand merci à tous les pompiers.

La résilience énergétique est au cœur de tous les débats face à l'explosion du prix de l'électricité. L'extinction de l'éclairage public l'été est effective à Etreilles depuis 10 ans et à partir de 22h30 le reste de l'année. Chaque geste compte face au défi de sobriété énergétique. La commission environnement devra travailler dans les prochaines semaines sur de nouveaux défis pour diminuer les consommations car avec une prévision de 157% de hausse du prix de l'électricité, nous n'aurons pas d'autres alternatives que d'opérer des choix dans les usages actuels.

Afin de soutenir l'économie locale, la collectivité continue son programme d'investissements. Les travaux pour l'arrivée de la fibre; La

commercialisation en octobre des lots de la tranche 4 de la ZAC pour les personnes inscrites sur la liste de réservation. Les travaux d'aménagement de la Place Chanoine de Lalande à partir de mi octobre et sur 14 mois (étalés sur 4 phases pour ne pas bloquer l'accès aux équipements sportifs et aux commerces). L'effacement des réseaux de la Croix Limier jusqu'au complexe des Hairies dans le même temps. Dans le cadre du programme Petite Ville de Demain, Etreilles est éligible au dispositif « Denormandie » (l'achat et la rénovation de bâtiments anciens à destination de logements locatifs). Notre secteur, attractif pour ses emplois manque de logements. Ce dispositif permettra l'investissement dans la rénovation du bâti ancien et aidera à l'amélioration énergétique de ces logements non conformes aux nouvelles normes locatives.

Les services à la population se sont étoffés en juillet par l'ouverture de l'espace France Services (aide aux démarches dématérialisées) et dès le 1^{er} octobre, le service des titres sera opérationnel (cartes d'identité, passeports...). Merci de réserver le meilleur accueil à Sarah et Charlyne.

Si nous avons pu selon nos sensibilités ou nos intérêts, être divisés sur le projet de cœur de bourg, l'enquête publique a offert à chacun le moyen de s'exprimer... c'est pour son approche globale et son intégration dans le maillage existant de services de proximité, que le projet a reçu un avis favorable.

Gustave Flaubert a écrit « l'avenir nous tourmente, le passé nous retient. C'est pour ces raisons que le présent nous échappe ». L'équipe municipale par ce projet, se veut optimiste pour l'avenir de tous.

Très bonne rentrée aux petits comme aux grands

Le Maire, Marie Christine MORICE

État civil

Info paroisse



01 février 2022 au 25 juillet 2022



09/02/2022	Noelan BEAUSSÉ	34 rue du Chardonneret
02/04/2022	Marius MOREAU	1 rue des Saulniers
05/04/2022	Camila CORNÉE	Lieu-dit « Villedy »
15/04/2022	Marceau CARRE	Lieu-dit « La Gérardière Ronceray »
18/04/2022	Eliott RUBIN	5 bis rue des Saulniers
05/05/2022	Léandre FAUCHEUX	10 impasse des Saules
08/05/2022	Jolan ROMAGNE MOREL	5 rue des Peupliers
26/05/2022	Roza LAROUS	2 rue des Pommiers
02/06/2022	Liya COHAN	12 impasse de la Bête
06/06/2022	Emy POTTIER	1 impasse des Fauvettes
09/06/2022	Flavie SAFAREH	10 rue ile de France
30/06/2022	Iris BOISSEL	37 allée du Verger
13/07/2022	Adèle LEBACLE	1A La loge
14/07/2022	Emma MAUDET	LD la Haie de Montchouan
29/07/2022	Godwin UNEN	16 Rue des pommiers
04/08/2022	Alba PIERRE	3 rue du champ des oiseaux
05/08/2022	Léon DUBOIS	3 rue des chataigniers
07/08/2022	Maxime DMYTRICK	4 impasse des bouleaux
15/08/2022	Rosanne LECHARPENTIER	9 rue d'Auvergne
19/08/2022	Valentin GICQUEL	8 impasse de la Bête



04/06/2022	Cynthia BEAUGEARD Maxime BEAUGENDRE	Cornillé résidence « La Motte Gérard »
04/06/2022	Elodie DA SILVA Aymeric RUBIN	Saint Jean d'Illac résidence « La Gérardière »
18/06/2022	Martine MONCEAU Alain COURNÉE	13 rue de la Vigne Etelles
24/06/2022	Eva LABBÉ Yoann LEBRETON	22 rue des Peupliers Etelles
23/07/2022	Marine Marion Benjamin BÉTIN	12 B La Vigne Etelles

Horaires de messes

2^e samedi du mois : 18h

Tél : 02 99 96 61 55

Secrétariat :

Du lundi au samedi

de 10h à 12h

et de 14h30 à 16h30

Au presbytère d'Argentré :

Les mardi, mercredi,

vendredi

Urgences 02 99 96 61 55

Diacon J.M. QUETIER

02 99 49 58 69

Permanence accueil
paroissial à Etrelles, tous les
mardis, de 10h à 12h à la
maison des associations

Cynthia BEAUGEARD
et Maxime BEAUGENDREMartine MONCEAU
et Alain COURNÉEEva LABBÉ
et Yoann LEBRETONMarine MARION
et Benjamin BÉTINElodie DA SILVA
et Aymeric RUBIN

04/02/2022	Simone DESILLE épouse MONNERIE	5 rue Hyacinthe Hévin
06/02/2022	Joseph FADIER	29 allée du verger
10/02/2022	Maryse BOULANGER	8 rue du Champ Fleuri
02/03/2022	Jean-Jacques MENARD	5 rue Hyacinthe Hévin
28/03/2022	Colette BERTHIAU épouse RUBIN	5 rue Hyacinthe Hévin
28/03/2022	Georges RUBEILLON	La Croix Blanche
14/04/2022	Angèle FERRIER épouse LEDUC	5 rue Hyacinthe Hévin
19/04/2022	Renée BRUNEAU épouse GUILLAUME	5 rue Hyacinthe Hévin
22/04/2022	Marie-Thérèse GROUSSARD épouse HUCHET	5 rue Hyacinthe Hévin
26/04/2022	Bernadette QUIGNON épouse CHEVREL	5 rue Hyacinthe Hévin
02/05/2022	Marse FOUCHET	3 La Gautray (Vitré)
02/05/2022	Amand DINET	4 rue de la Chaussonnaière
07/05/2022	Jules LÉONARD	5 rue Hyacinthe Hévin
11/05/2022	Benoît FOUGERAIS	Argentre du Plessis
19/05/2022	Paulette MADELINE épouse HOUILLOT	5 rue Hyacinthe Hévin
21/06/2022	Angéline MOREL épouse CHAUVEL	5 rue Hyacinthe Hévin
13/07/2022	Raphaële LEBRUN épouse COTIGNY	5 rue Hyacinthe Hévin
21/07/2022	Didier MARTIN	Le Pot de Vinière
13/08/2022	Mélanie CHEUX épouse BIGNON	5 Rue Hyacinthe Hévin
17/08/2022	Béatrice PEU épouse POTTIER	La Tirelière
07/09/2022	Joseph PERRIER	La Basse Plesse
09/09/2022	Claude PERRIER	3 Rue Normand d'Etrelles
11/09/2022	Joséphine GABLIN	lieu-dit «La Loire»



BIBLIOTHÈQUE

Vous avez été nombreux à participer au sondage pour désigner le nom de la bibliothèque, et nous vous en remercions. « LA BULLE » arrive en tête avec 139 voix. « La couleur des mots » obtient 90 voix, et « La Chouette » 54 voix. Depuis le 28 juin 2022, la bibliothèque d'Ételles et quelques bibliothèques du réseau proposent un accès à la plateforme Eole destinée aux personnes avec un handicap et/ou des troubles de la lecture.

Daisy dans les bibliothèques du réseau arleane

Si vous avez des difficultés pour lire des livres, nous vous donnons rendez-vous à la bibliothèque d'Ételles pour découvrir comment accéder gratuitement à une offre de livres audio adaptés.

L'équipe de la bibliothèque peut vous accompagner pour accéder à plus de 55 000 livres audio accessibles sur Eole, médiathèque numérique de l'Association Valentin Haüy. Vous y trouverez des romans, des documentaires, des biographies, des livres pour la jeunesse ainsi que des livres en langues étrangères.

Tous ces documents sont en format Daisy. Ce format adapté a été conçu pour faciliter la lecture par des personnes empêchées de lire : se déplacer à l'intérieur du livre, retrouver le point où l'on s'était arrêté, placer des marques-pages, contrôler la vitesse de lecture, modifier la hauteur de la voix, etc. Ces livres audio peuvent être lus sur smartphone, sur tablette, sur ordinateur ou avec un matériel adapté comme

les lecteurs Daisy, également disponibles dans certaines bibliothèques du réseau.



Vous êtes concernés par cette nouvelle offre si vous rencontrez des difficultés pour lire du fait d'un handicap ou d'un trouble (handicap visuel, moteur, mental ou troubles cognitifs et des apprentissages). Les personnes, enfants ou adultes, souffrant d'un trouble « dys », y trouveront notamment une alternative pour accéder à la lecture.

Cette offre est proposée dans le cadre de la loi dite « exception handicap », sur présentation d'un justificatif ou d'une attestation sur l'honneur. A ce titre, la consultation du livre adapté est strictement personnelle.

Cette nouvelle offre est proposée dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de la Culture, l'Association Valentin Haüy, la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine et le réseau Arleane, figurant parmi les 74 bibliothèques/médiathèques impliquées dans l'opération « Daisy dans vos bibliothèques ».



Les enfants de l'école d'arts plastiques de Vitré Communauté ont exposé leur travaux en juin à la bibliothèque.



Pendant les vacances d'avril, 2 après-midi jeux de société ont accueilli enfants et adultes.



Dernière matinée « Lectures et Comptines » avec l'animatrice du Relais Petite Enfance pour un voyage autour du monde.

Les séances reprendront en octobre.



Programme des animations « la bulle »

Lectures et comptines pour les 0-3 ans (avec le relais petite enfance) :

- 11 octobre et 6 décembre (9h30-11h30)

Mois du multimédia : du 1^{er} octobre au 5 novembre

- Mercredi 12 octobre de 16h à 18h : Merge cube
- Samedi 22 octobre de 10h à 12h :

- découverte de l'impression 3D
- Mardi 25 octobre de 14h à 16h : course de robots
- Vendredi 28 octobre de 16h à 19h : tournoi intercommunal de jeu vidéo « Rocket League »
- Mercredi 2 novembre de 14h à 16h : atelier « à la rencontre des tanukis »

- Samedi 5 novembre à 14h (à L'espace culturel de Vitré) : finale du tournoi de jeu vidéo

Spectacle de Noël « ça cartoon » de la Morel Family

- Samedi 26 novembre (durée 1 h) (horaire à définir)

Animations autour de Noël en décembre

Dialoguons

Dialoguons Reçu en Mairie d'Etréles

NOM - PRÉNOM : ROMAGNE Ludovic MOREL Fabrice Le 16 MAI 2022

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent. Déposez les coupons en mairie.

Malgré nos multiples mails à la mairie, la situation de la vitesse que des peupliers reste inchangée. Ce n'est plus une zone limitée à 30 km/h mais à 70 km/h.

Merci de bien vouloir réaliser les aménagements nécessaires pour faire ralentir les gens et leur faire respecter la priorité à droite.

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, aucune réponse ne sera donnée aux bulletins anonymes.

Réponse Coupons «Dialoguons»

Nous avons bien reçu vos demandes. Des chicanes provisoires ont été mises en place mais déplacées à plusieurs reprises !

Le radar pédagogique qui a été installé ponctuellement n'a pas relevé des vitesses aussi importantes que vous l'annoncez bien que souvent supérieures à 30km/h. Lors de la phase d'aménagement finale, dernièrement, une écluse à été réalisée afin de faire ralentir les véhicules. Il est de la responsabilité de tous les automobilistes de respecter les limitations afin de garantir la sécurité.

S. Davenel

Dialoguons Reçu en Mairie d'Etréles

Le 03 JUN 2022

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent. Déposez les coupons en mairie.

Quel projet suite à la Grosse Tornado sur le site des Hairies ? Quelques beaux arbres nobles (cédres majestueux, érables magnifiques...) nous ont quittés pour préserver "le patrimoine des terrains de Football" 😊 cf. Arrêté municipal N° AR 2022-16

Sincères condoléances au "Patrimoine Arboré" 😞

Le Collectif des "Hairies Sons"

Marc et Lydie GEFRAULT - les Hairies - 35370 Etréles.

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, aucune réponse ne sera donnée aux bulletins anonymes.

Réponse Coupons «Dialoguons»

Vous nous interrogez sur les travaux d'abattage réalisés dernièrement aux Hairies. La plupart des arbres étaient des conifères ayant plus de 70 ans, plantés sur du remblai et présentant des fragilités comme le montre l'intérieur des fûts. Certains ont déjà chuté lors des grosses tempêtes. Il s'agit en premier lieu de sécuriser le site.

De plus, il est prévu de nouvelles plantations d'essences endogènes à l'automne le long du futur pare-ballons.

S. Davenel

Dialoguons

NOM - PRÉNOM :

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent. Déposez les coupons en mairie.

.....

.....

.....

.....

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, aucune réponse ne sera donnée aux bulletins anonymes.



Service technique

Bienvenue à Freddy qui va remplacer Christian au service bâtiments dès septembre.

Nous remercions Christian pour le travail réalisé et lui souhaitons une bonne retraite après 33 ans passés à la commune.



Sophrologue

Depuis plusieurs mois, Muriel ENAULT a commencé son activité libérale de Sophrologue et Consultante Ennéagramme. Après 17 années de salariat et 2 ans d'études, elle est diplômée dans les deux disciplines. La Sophrologie est une méthode thérapeutique douce qui permet d'accompagner petits et grands sur différentes problématiques : gérer le stress, les angoisses, ses émotions, des douleurs, des acouphènes, améliorer le sommeil, soulager les traitements médicaux, ... mais aussi se préparer à des événements importants (examens, entretien, compétition...).

Lors de séances individuelles ou collectives d'une heure, des exercices basés sur la respiration contrôlée, le relâchement musculaire et des techniques de visualisation sont pratiqués.

L'Ennéagramme, complémentaire à la Sophrologie, est un outil de développement personnel qui permet de mieux se connaître et d'améliorer ses relations en comprenant mieux les différents types de personnalités. Pour découvrir l'Ennéagramme, des ateliers de 2h ou des stages de 2 jours sont proposés régulièrement dans l'année.

Tél : 07 48 11 40 83

Mail : contact.ananda.me@gmail.com

Site internet : www.ananda-me.fr

Séances de sophrologie sur rendez vous :

- En individuel : à domicile (10 km autour d'Étrelles) ou en cabinet à Noyal
- En groupe : tous les mardis ou jeudis à Étrelles de 20h à 21h



Micro-crèche

Une toute nouvelle micro-crèche VivaMini se prépare à accueillir vos enfants sur la commune.

Des repas préparés sur place, une pédagogie centrée sur le respect de l'individualité au cœur du collectif, le partage, la découverte de l'environnement...

Elle pourra accueillir jusqu'à 12 enfants du lundi au vendredi de 7h45 à 19h, accompagnés d'une équipe de 4 professionnels de la petite enfance et d'une responsable, éducatrice de jeunes enfants.

Les travaux sont en cours pour leur offrir un cadre chaleureux et accueillant avant une ouverture prévue pour octobre 2022.

Des places sont encore disponibles.

Renseignements et inscriptions au 09.85.10.70.79. - www.vivamini.fr - contact@vivamini.fr



Gestionnaire de projets

FLORIAN AMEDEE

SARL AMD RENOV
Gestionnaire de projet en Contractant Général

15, la Motte Gérard 35370 Étrelles

06 62 52 30 85

f.amedee@activ-travaux.com

www.vitre.activ-travaux.com

Activ
TRAVAUX Premium
rénovation clé en main





SMICTOM



Notre poubelle : que contient-elle vraiment ?

Pendant un mois, le SMICTOM Sud Est 35 a enquêté pour comprendre la composition des sacs d'ordures ménagères du territoire. En novembre 2021, le SMICTOM a missionné un cabinet d'études pour analyser la composition des sacs d'ordures ménagères collectés sur les 67 communes du territoire. Cette « caractérisation » permet d'étudier les différentes parts de déchets qui composent les sacs gris afin d'identifier ceux qui pourraient être recyclés, compostés ou valorisés. Ceci dans l'objectif de réfléchir aux actions de préventions à mener auprès des habitants pour apporter à chacun des solutions pour réduire sa quantité d'ordures ménagères.

Notre poubelle d'ordures ménagères contient :

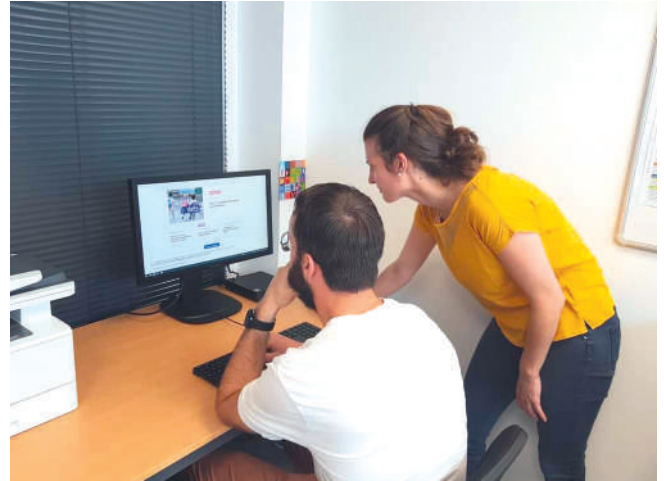
- 35% de déchets organiques dont 10% de gaspillage alimentaire
- 17% de plastiques dont 1% destiné au sac jaune
- 16% de textiles sanitaires dont 4% de couches
- 8% de papiers
- 4% de cartons
- 2% de textiles
- 2% de métaux
- 1% de verre
- 15% d'autres déchets (vaisselle, litière, déchets spéciaux)

Environ 2/3 du contenu de la poubelle d'ordures ménagères pourraient être évités facilement :

- Le textile : dans les bornes Le Relais,
- Le papier : dans les bornes à papiers,
- Les cartons : dans le sac jaune ou en déchèteries pour les cartons bruns,
- Les métaux : dans le sac jaune ou en déchèteries,
- Le verre : dans les bornes à verre,
- Les autres déchets : en déchèteries dans la filière correspondante.



France Services



L'Espace France Services d'Ételles a ouvert ses portes.

Sarah vous accueille tous les jours pour vous accompagner dans vos démarches administratives. Début octobre toutes les formalités carte d'identité, passeport, permis de conduire et carte grise pourront se faire en Mairie.

Ce nouveau service public fait partie du volet « services » du projet global de revitalisation du centre-bourg, labellisé « Petites villes de demain »

Horaires d'ouverture :

Lundi 14h-19h

Mardi et mercredi 9h-12h15 et 14h-17h

Jeudi et vendredi 9h-12h15



Informations pratiques

Contact :

02 30 25 0 56

ou franceservices@etrelles.bzh.



Séance du Lundi 21 mars 2022

1) Aménagement du centre-bourg – Validation du projet

Les études du projet d'aménagement du parvis de l'église et de la place Chanoine Delalande sont maintenant terminées.

Le cabinet Ouest Am', représenté par Mme DEBOOS, présente le projet finalisé en séance.

Le projet est soumis au vote du Conseil Municipal pour approbation, ce qui déclenchera l'étape suivante de lancement des marchés publics pour un démarrage des travaux après l'été ou à l'automne.

le Conseil Municipal décide :

- De valider le projet d'aménagement présenté en séance, et qui est résumé dans le plan présenté ci-après

Vote à main levée, Pour : 18, Contre : 0, abstentions : 5 – Mme GAILLARD, Mme JULLIOT, M. BIGNON, M. CATELINE, M. PERRIER, blancs : 0

2) Aménagement du centre-bourg – Signature de la convention financière avec le SDE35 pour l'éclairage public

Dans le cadre du projet de réaménagement de centre-bourg, l'éclairage public doit être revu au regard du projet nouveau.

La compétence éclairage public étant transférée par la Commune au SDE35, la maîtrise d'œuvre de l'éclairage public n'a donc pas été intégrée dans le marché du cabinet Ouest Am.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 87 267.14€ HT, à charge de la Commune.

Le Conseil Municipal s'est déroulé sous la présidence de Madame MORICE Marie-Christine, Maire.

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BARBOT Aurélie, CADET Marie-Ghislaine, DAVENEL Élise, GAILLARD Pauline, GAUTHIER Danièle, JULLIOT Frédérique, POTIER Béatrice, RICOU Élodie, SAVATTE Stéphanie, MM : BIGNON Alain, CATELINE Lionel, DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, GÉRARD Patrick, LAMBERT Julien, LEMESLE Jérôme, PERRIER Rémi, ROUSSELET Guy, SCHWAB Gilles

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : LOURS Charlotte à Mme MORICE Marie-Christine, SOUVESTRE Mélanie à M. LAMBERT Julien, M. MAUDET Bernard à Mme CADET Marie-Ghislaine

le Conseil Municipal décide :

- De valider la convention d'engagement du SDE35 portant réalisation d'une opération d'éclairage public

Vote à main levée, Pour : 19, Contre : 0, abstentions : 4 – Mme GAILLARD, Mme JULLIOT, M. BIGNON, M. PERRIER, blancs : 0

3) ICPE – Avis sur l'enquête publique DESERT LAVAGE

La Commission Environnement a été informée du déroulement de cette enquête publique.

le Conseil Municipal décide :

- D'émettre un avis favorable sur le dossier d'enquête publique pour la demande présentée par la société DÉSERT LAVAGE en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter une nouvelle station de lavage et un atelier de réparation mécanique

Vote à main levée, Pour : 22, Contre : 0, abstentions : 1 – Mme GAILLARD, blancs : 0





4) Déploiement fibre optique - Convention de servitude avec MEGALIS pour l'implantation d'une armoire technique

Par délibération du 31 Janvier 2022, le Conseil Municipal a autorisé la signature d'une convention avec MEGALIS BRETAGNE pour l'implantation de 3 armoires techniques :

le Conseil Municipal décide :

- De valider la convention de servitudes au profit de MEGALIS BRETAGNE pour l'implantation d'une armoire technique sur la parcelle cadastrée B n°1734 située Allée des Chênes, dans le cadre du déploiement de la fibre optique

A l'unanimité, Pour : 23

5) Aménagement piste cyclable – Demande de subvention au titre de l'appel à projets de l'Etat pour les aménagements de piste cyclable en Bretagne – Plan France Relance Vélo

Opération : Création d'une liaison cyclable entre les pôles des Communes d'Etréles et d'Argentré du Plessis.

Mme le Maire informe que la Commune peut bénéficier de subvention de l'Etat au titre du Plan France relance Vélo pour des travaux d'aménagement de pistes cyclables sécurisées et en site propre (taux de subvention de 40%). Tableau 1

le Conseil Municipal décide :

- De valider l'opération « Création d'une liaison cyclable entre les pôles des Communes d'Etréles et d'Argentré du Plessis »
- De solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre du Plan France Relance Vélo.

A l'unanimité, Pour : 23

6) Aménagement piste cyclable – Demande de subvention au titre de la DSIL 2022

Opération : Création d'une liaison cyclable entre les pôles des Communes d'Etréles et d'Argentré du Plessis.

Mme le Maire informe que la Commune peut bénéficier de subvention de l'Etat au titre de la DSIL 2022. Tableau 1

le Conseil Municipal décide :

- De valider l'opération « Création d'une liaison cyclable entre les pôles des Communes d'Etréles et d'Argentré du Plessis »

- De solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2022.

A l'unanimité, Pour : 23

7) Aménagement piste cyclable – Demande de subvention au titre du fonds d'urgence du Département 35

Opération : Création d'une liaison cyclable entre les pôles des Communes d'Etréles et d'Argentré du Plessis.

Mme le Maire informe que la Commune peut bénéficier de subvention du Département d'Ille et Vilaine au titre du Fonds de soutien aux projets locaux (taux de subvention de 20%). Tableau 1

le Conseil Municipal décide :

- De valider l'opération « Création d'une liaison cyclable entre les pôles des Communes d'Etréles et d'Argentré du Plessis »
- De solliciter une subvention auprès du Département 35 au titre du Fonds d'urgence.

A l'unanimité, Pour : 23

8) Reconversion friche ancienne caserne – Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets Fonds friche

Opération : Reconversion de la friche de l'ancienne caserne (démolition et dépollution)

Dans le cadre du projet global de revitalisation du centre-bourg, il est prévu la création de logements sociaux sur le site de l'ancienne caserne des pompiers. Pour cela, le site doit être déconstruit et dépollué pour être reconstruit par un bailleur social.

Mme le Maire informe que la Commune peut bénéficier de subvention de l'Etat au titre de l'appel à projets Fonds friche.

M. FESSELIER fait le point sur la Commission Bâtiments communaux qui a visité les locaux le samedi 19 Mars dernier.

Les travaux concernent la déconstruction et le désamiantage des 2 bâtiments.

Il est nécessaire de densifier le bourg au regard des nouvelles règles qui vont s'imposer aux Communes. Tableau 2

le Conseil Municipal décide :

- De valider l'opération « Reconversion de la friche de l'ancienne caserne (démolition et dépollution)»

Tableau 1

Dépenses	En € H.T.	Recettes espérées	En €
Travaux d'aménagement d'une liaison cyclable	297 222	État – France relance Vélo (40%)	118 889
		État – DSIL (20%)	59 444
		Conseil départemental – Fonds d'urgence 35 (20%)	59 444
		Autofinancement (20%)	59 445
Total opération	297 222	Total opération	291 222



Vote à main levée, Pour : 19, Contre : 0, abstentions : 3 – Mme GAILLARD, Mme JULLIOT, M. BIGNON, blancs : 0

9) Reconversion friche ancienne caserne – Demande de subvention au titre de la DSIL 2022

Reconversion de la friche de l'ancienne caserne (démolition et dépollution)

Mme le Maire informe que la Commune peut bénéficier de subvention de l'État au titre de la DSIL 2022. Tableau 4

le Conseil Municipal décide :

- De valider l'opération « Reconversion de la friche de l'ancienne caserne (démolition et dépollution)»
- De solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2022.

Vote à main levée, Pour : 19, Contre : 0, abstentions : 3 – Mme GAILLARD, Mme JULLIOT, M. BIGNON, blancs : 0

10) Reconversion friche ancienne caserne – Demande de subvention au Département 35 au titre de la dynamisation des centres-bourgs

Reconversion de la friche de l'ancienne caserne (démolition et dépollution)

Mme le Maire informe que la Commune peut bénéficier de subvention du Département 35 au titre de l'appel à projets Dynamisation des centres-bourgs. Tableau 3

le Conseil Municipal décide :

- De valider l'opération « Reconversion de la friche de l'ancienne caserne (démolition et dépollution)»

Vote à main levée, Pour : 19, Contre : 0, abstentions : 3 – Mme GAILLARD, Mme JULLIOT, M. BIGNON, blancs : 0

11) Finances communales - Additif subvention n°1

le Conseil Municipal décide de verser les subventions suivantes :

- Ⓛ Restaurant du Cœur – Ille et Vilaine : forfait de 60.18€

A l'unanimité, Pour : 22

Le débat sur le principe de versement d'une subvention pour l'aide aux victimes du conflit ukraino-russe.

(Résultat du vote : A main levée, Pour : 19, Contre : 3 Mme GAUTHIER, M. DAVENEL, M. GÉRARD, abstentions : 0, blancs : 0)

- Ⓛ Montant de la subvention versée au FACECO – Action Ukraine Collectivités Territoriales :

- 500€ : 3 voix (Mme BARBOT, M. FESSELIER, M. ROUSSELET)

- 1 000€ : 16 voix

A main levée, abstentions : 3 - Mme GAUTHIER, M. DAVENEL, M. GÉRARD

12) Finances communales – Remboursement anticipé d'un prêt bancaire

Il est proposé de procéder, à la date du 19/04/2022, en accord avec le Crédit Agricole, au remboursement anticipé de la totalité du prêt n° 10000055780 souscrit en 2013.

La commune ferait un gain de 37 612.13€ sur l'ensemble des annuités restantes entre 2022 et 2028. Tableau 5

le Conseil Municipal décide :

- De valider la proposition de rembourser le prêt bancaire n° 10000055780 auprès du Crédit Agricole

A l'unanimité, Pour : 22

Tableau 2

Dépenses	En € H.T.	Recettes espérées	En €
Etudes (géomètre, étude de sols, diagnostic pollution et amiante)	5 623.60	État – Fonds Friche (50%)	37 861.80
Travaux de démolition et dépollution	70 100	État - DSIL (30%)	22 717.08
		Autofinancement (20%)	15 144.72
Total opération	75 723.60	Total opération	75 723.60

Tableau 3

Banque	N° prêt	Echéance	Capital remboursé par anticipation	IRA	Total remboursement anticipé
CREDIT AGRICOLE	10000055780	10/07/2022	626 958.43 €	43 680.05 €	670 638.48 €
Banque	N° prêt	Echéance	Capital restant dû au 10/07/2022	Intérêt restant dus au 10/07/2022	Total remboursement anticipé
CREDIT AGRICOLE	10000055780	10/07/2022	626 958.43 €	81 292.18 €	708 250.61 €
GAIN					+37 612.13 €



Séance du Lundi 11 avril 2022

1) Finances locales – Approbation du Compte Administratif 2021 et du Compte de Gestion 2021 du Receveur du Budget Commune

Les opérations de l'exercice 2021 font ressortir les résultats suivants : Tableau 1

le Conseil Municipal décide :

- D'adopter le Compte Administratif 2021 du Budget Commune

(21 votants pour)

2) Finances locales – Approbation du Compte Administratif 2021 et du Compte de Gestion 2021 du Receveur du budget de la ZA Piquet-Ouest Tableau 2

Mme Le Maire indique que c'est la dernière année que le Conseil Municipal vote le budget car l'opération est terminée.

(21 votants pour)

3) Finances locales – Approbation du Compte Administratif 2021 et du Compte de Gestion 2021 du Receveur du budget de la ZAC de la Plesse

Les opérations de l'exercice 2021 font ressortir les résultats suivants : Tableau 3

Mme Le Maire informe qu'il est prévu en 2022, les finitions de la tranche 2 et la viabilisation de la tranche 4.

>>>

Le Conseil Municipal s'est déroulé sous la présidence de Madame MORICE Marie-Christine, Maire.

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : CADET Marie-Ghislaine, DAVENEL Élise, GAUTHIER Danièle, JULLIOT Frédérique, LOURS Charlotte, POTIER Béatrice, RICOU Élodie, SAVATTE Stéphanie, MM : BIGNON Alain, DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, GÉRARD Patrick, LAMBERT Julien, PERRIER Rémi, ROUSSELET Guy

Absent : M. CATELINE Lionel

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BARBOT Aurélie à M. ROUSSELET Guy, GAILLARD Pauline à Mme JULLIOT Frédérique, SOUVESTRE Mélanie à Mme GAUTHIER Danièle, MM : LEMESLE Jérôme à Mme DAVENEL Élise, MAUDET Bernard à Mme CADET Marie-Ghislaine, SCHWAB Gilles à M. FESSELIER Laurent

le Conseil Municipal décide :

(22 votants pour)

4) Finances locales – Affectation du résultat 2021 du Budget Commune

La situation financière du compte administratif 2021 du budget principal . En section d'investissement du budget principal Tableau 4 (page suivante)

A l'unanimité, Pour : 22, Contre : 0, abstentions : 0, blancs : 0

Tableau 1

Fonctionnement (Résultat N-1 inclus)		Investissement (Résultat N-1 inclus)	
Dépenses de fonctionnement	2 158 771.05 €	Dépenses d'investissement	973 195.51 €
Recettes de fonctionnement	2 779 210.16 €	Recettes d'investissement	1 936 222.87 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	781 152.32 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	443 627.74 €

Tableau 2

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses de fonctionnement	74 157.32 €	Dépenses d'investissement	0 €
Recettes de fonctionnement	75 667.94 €	Recettes d'investissement	57 107.86 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	1 510.62 €	Résultat d'investissement de l'exercice	57 107.86 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	138 021.58 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	0 €

Tableau 3

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses de fonctionnement	574 879.65 €	Dépenses d'investissement	183 877.91 €
Recettes de fonctionnement	1 104 018.74 €	Recettes d'investissement	490 444.64 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	529 139.09 €	Résultat d'investissement de l'exercice	306 566.73 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	1 312 949.01 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	105 672.03 €



5) Finances communales – Vote des taux d'imposition 2022

Les taux actuels sont les suivants :

- TFPB = 35.24% (dont 19.9% ex-part Départementale)
- TFPNB = 37.50%

Mme Le Maire propose de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour l'année 2022.

le Conseil Municipal décide :

- De ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour l'année 2021
- TFPB = 35.24%
- TFPNB = 37.50%

A l'unanimité, Pour : 22

6) Finances locales – Vote du Budget Primitif Commune 2022

le Conseil Municipal décide :

- D'adopter l'ensemble des chapitres de la section de fonctionnement du Budget Primitif 2022
- **2 134 744.21€ en fonctionnement**
- D'adopter l'ensemble des chapitres de la section d'investissement du Budget Primitif 2022
- **2 008 077.85€ en investissement**

A l'unanimité, Pour : 22

7) Finances locales – Vote du Budget Primitif 2022 ZA Piquet-Ouest

Le Conseil Municipal adopte l'ensemble des chapitres du Budget Primitif ZA de Piquet-Ouest 2022 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- **145 010.00 € pour la section de fonctionnement**

A l'unanimité, Pour : 22

8) Finances locales – Vote du Budget Primitif 2022 ZAC de la Plesse

Le Conseil Municipal décide :

- D'adopter l'ensemble des chapitres de la section de

fonctionnement du Budget Primitif 2022

- **1 494 559.01 € pour la section de fonctionnement**
- D'adopter l'ensemble des chapitres de la section d'investissement du Budget Primitif 2022
- **73 000.00 € en dépenses d'investissement**
- **217 844.52 € en recettes d'investissement**

A l'unanimité, Pour : 22

9) Ancienne base LGV – Dénomination de la nouvelle ZA

Ces terrains étaient historiquement appelés « Fourbras » sur le cadastre communal.

le Conseil Municipal décide :

- De dénommer la ZA : « Zone d'Activités de Fourbras »

A l'unanimité, Pour : 22

10) Reconversion friche ancienne caserne – Choix du bailleur social pour la construction

La Commune d'Ételles a reçu deux propositions de bailleurs sociaux pour la construction de logements sociaux sur la friche de l'ancienne caserne des pompiers au 16 Rue Marquise de sévigné à Etelles.

Le Conseil Municipal doit choisir le bailleur social afin d'engager le projet de construction, dont la réception est prévue fin 2024 au plus tôt.

le Conseil Municipal décide :

- De retenir la proposition de NEOTOA pour la construction de 14 logements sociaux PLUS/PLAI
- De la mise à disposition gratuite du terrain, viabilisé, nu de toute construction et de toute pollution
- De l'accord sur la vente de 7 logements NEOTOA situées Rue d'Arvor et de Trégor (ce dernier point pourra être revu si le déficit est pris en charge, tout ou partie, par l'appel à projets Fonds Friche)

12 voix pour la proposition de NEOTOA, 3 voix pour la proposition d'ESPACIL, 2 abstentions et 5 votes blancs

Tableau 4

RECAPITULATION GENERALE - COMPTE ADMINISTRATIF 2021	
AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat d'investissement 2021	
Solde d'exécution d'investissement 2021 du budget principal sur compte 001 (A-B)	+ 443 627.74 €
Solde d'exécution d'investissement 2021 du budget assainissement sur compte 001 (A-B)	+ 136 767,84 €
Solde des restes à réaliser investissement 2021 du budget principal (C)	-47 227.15 €
Excédent de financement de l'investissement 2021 (A-B+C+D)	+ 533 168.43
Résultat de fonctionnement 2021	
Résultat de fonctionnement 2021 du budget principal	+ 620 439.11 €
Résultat de fonctionnement 2021 du budget assainissement	+ 160 713,21 €
Résultat à affecter	+ 781 152.32 €
Affectation sur le budget principal	
En réserve sur le compte 1068 (investissement)	+ 620 439.11 €
Report en section de fonctionnement sur le compte 002	+ 160 713,21 €
Report en section d'investissement sur le compte 001	+ 443 627.74 €



Séance du Lundi 27 juin 2022



1) ICPE – Avis sur l'enquête publique PARTICIPATION FINANCES INVESTISSEMENTS

Il s'agit de l'entreprise API-AMI (Thermolaquage et métallerie) qui a un projet de transfert d'une installation de peinture de métaux. Il s'agit de l'installation d'une nouvelle ligne dans le bâtiment actuel. En tant que Commune voisine du projet, le conseil municipal est invité à donner son avis sur la demande d'enregistrement.

le Conseil Municipal décide :

- D'émettre un avis favorable

A l'unanimité, Pour : 21

2) Bibliothèque – Choix du nom

Dans le cadre d'une démarche participative, il a été décidé d'associer la population dans le choix du nom de la bibliothèque d'Étrelles.

Les usagers de la Bibliothèque se sont exprimés. 3 noms sur les 58 propositions ont été retenus: la bulle, la couleur des mots et la chouette.

Consultation des enfants des 2 écoles courant avril, 285 voix ont été exprimées, dont 2 blancs.

Résultats : 1) La bulle = 139 voix ; 2) La couleur des mots = 90 voix ; 3) La chouette = 54 voix

Le Conseil Municipal décide :

- De retenir le nom de « LA BULLE » pour la bibliothèque d'Étrelles

A l'unanimité, Pour : 21

3) Bibliothèque – Autorisation pour le désherbage du fonds de la bibliothèque

Pour rappel, le fonds de la bibliothèque est constitué de documents issus du fonds de la bibliothèque associative « Bibliothèque pour tous ». Il était nécessaire d'effectuer le tri de ces livres avant l'ouverture de la bibliothèque en juin 2021.

Les collections d'une bibliothèque doivent faire l'objet d'un tri régulier appelé « désherbage ». Cette opération consiste à supprimer du fonds de la bibliothèque un certain nombre de documents. L'élimination fait partie du circuit du livre, au même titre que les acquisitions.

le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser le désherbage des ouvrages de la bibliothèque communale

A l'unanimité, Pour : 22

4) ZAC de la Plesse Tranche 3 – Vente du lot 3-10

Vu l'avis des Domaines n°2020-35109V0993,

Le Conseil Municipal décide :

- De vendre le lot ci-après sous les conditions suivantes :
Tableau 1

A l'unanimité, Pour : 22

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BARBOT Aurélie, CADET Marie-Ghislaine, DAVENEL Élise, GAILLARD Pauline, GAUTHIER Danièle, JULLIOT Frédérique, POTIER Béatrice, RICOU Élodie, SAVATTE Stéphanie, SOUVESTRE Mélanie, MM : BIGNON Alain, CATELINE Lionel, DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, GÉRARD Patrick, LEMESLE Jérôme, PERRIER Rémi, ROUSSELET Guy, SCHWAB Gilles

Absente : Mme LOURS Charlotte

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : LAMBERT Julien à Mme RICOU Élodie, MAUDET Bernard à Mme CADET Marie-Ghislaine

5) Aménagement du centre bourg – Attribution du marché de travaux

L'analyse des offres a été effectuée par le maître d'œuvre, Ouest Am'. Le rapport d'analyse des offres a été transmis aux conseillers municipaux le 24/06.

La Commission d'appels d'offres avait demandé d'avoir la confirmation de la provenance du granit IGP (Indication Géographique Protégé). L'entreprise nous a confirmé la provenance des carrières de Louvigné du Désert ou Saint Brice en Coglès.

le Conseil Municipal décide :

- D'attribuer le marché de travaux :

- Lot 1 : Terrassements – Voirie – Eaux pluviales : PIGEON TP au montant de 845 579.82€ HT

- De retenir la variante du lot n°1 « bordure granit de provenance locale IGP » au montant de 10 454.35 € HT

- Lot 2 : Aménagements paysagers : LEROY PAYSAGES au montant de 129 353.05€ HT

Pour : 17, Contre : 0, abstentions : 5 Mme GAILLARD, Mme JULLIOT, M. BIGNON, M. CATELINE, M. PERRIER, blancs : 0

6) Presbytère – Etudes d'opportunité et de faisabilité pour la reconversion du Presbytère

Le projet de reconversion du Presbytère fait partie intégrante du projet global de revitalisation du centre-bourg.

Le Conseil Municipal, avait validé le principe d'engagement d'une étude d'opportunité et de faisabilité.

Deux cabinets d'études ont été consultés :

Cabinet CERUR de Rennes au montant de 18 550€ HT

Cabinet EMBASE de Vannes au montant de 28 650€ HT

Le Maire signale que les Commissions Bâtiments et Urbanisme seront associées pour les travaux de cette étude.

Tableau 1

N° de lot	N° parcelle cadastrale	Nom(s) acquéreur(s)	Adresse	Superficie	Prix de vente
3-10	Section ZO n°264	Agnilan AKA	20 Rue d'Argentré 35680 DOMALAIN	438 m ²	41 6105 €



La Commission d'Appel d'offres, dans sa séance du 31 Mai dernier, a émis un avis favorable sur le fait de retenir le cabinet CERUR.

le Conseil Municipal décide :

- De retenir le cabinet CERUR pour cette étude au montant de 18 550€ HT, étude qui pourrait démarrer à la rentrée de Septembre

Pour : 22

7) Amicale des sapeurs-pompiers – Demande de subvention pour l'installation d'une stèle

La Commune d'Étrelles a reçu, une demande de subvention exceptionnelle de la part de l'amicale des sapeurs-pompiers pour l'installation d'une stèle commémorative pour les sapeurs-pompiers décédés.

Cette stèle sera réalisée par les établissements GOUPIL dans un granit du Tarn, de taille réelle d'un sapeur-pompier.

Le montant de la stèle est de 5 220€ TTC.

4 Communes sont concernées : Argentré du Plessis, Saint-Germain du Pinel, Brielles (pour 50% de son territoire), Étrelles et Gennes sur Seiche

La dépense sera répartie au prorata du nombre d'habitants, soit 0.57€/habitant ce qui fait une subvention de 1 450.65€ pour Étrelles.

le Conseil Municipal décide :

- De verser une subvention exceptionnelle de 1 450.65€ à l'amicale des sapeurs-pompiers d'Argentré du Plessis - Étrelles, correspondant à 0.57€/habitant

A l'unanimité, Pour : 22

8) Finances – Subvention 2021 complémentaire pour l'ALSH

La Fédération Familles Rurales a adressé, le 28 Avril dernier, la demande de versement du solde de la subvention de fonctionnement pour l'année 2021.

Celle-ci s'élève à 14 939.21€, et le cumul des versements de 2021 dépasse de 8 779.94€ par rapport à la subvention de fonctionnement votée par le Conseil Municipal début d'année 2021 (61 592.69€).

En effet, le Conseil Municipal vote la subvention pour l'ALSH chaque année sur un budget prévisionnel.

Mme Le Maire propose que la Commune ne vote pas la proposition de budget prévisionnel 2023 avant d'avoir les chiffres du CA arrêtés de l'année 2022.

le Conseil Municipal décide :

- De verser une subvention de fonctionnement complémentaire 2021 d'un montant de 8 779.94€ à l'association Familles Rurales

A l'unanimité, Pour : 22

9) RH – Création d'un poste d'Adjoint administratif

L'ouverture de l'Espace France Services d'Étrelles courant Juillet 2022 nécessite le recrutement d'un agent en charge de ce nouveau service.

Mme Le Maire informe que l'espace France Services ouvrira courant Juillet à la Mairie. 3 agents ont été formés pour assurer la continuité du service (polyvalence). L'État versera une subvention de 30 000€ par an.

Le service carte d'identité-passeport ouvrira fin septembre. L'État versera une subvention de 12 000€.

le Conseil Municipal décide :

- De valider la création d'un poste de conseiller en Espace France Services

Vote à main levée, Pour : 21, Contre : 1 – M. DAVENEL

10) Affaires scolaires – Calcul du coût de l'élève

Comme chaque année, la Commune doit faire le calcul du coût d'un élève à l'école publique.

Ce coût s'applique aux demandes de participation des Communes extérieures ayant un élève scolarisé à l'école publique d'Étrelles (Communes n'ayant pas d'école publique).

Ce coût est défini par rapport aux charges de fonctionnement de l'école publique (charges de personnel, charges générales, fournitures scolaires...) d'après le compte administratif 2021, validé par le trésorier.

Le coût de l'élève 2021 est de :

- 1 119.91 € pour un élève en classe maternelle

- 360.30 € pour un élève en classe primaire

En 2020, il était de 1 195.54 € pour un élève de maternelle et de 345.52 € pour un élève du primaire.

La Commission Enfance-Jeunesse, a validé ce calcul qui a été présenté aux 2 directeurs d'écoles, en présence du président de l'OGEC.

le Conseil Municipal décide :

- De fixer le coût de l'élève 2021 à :

- 1 119.91 € pour un élève en classe maternelle

- 360.30 € pour un élève en classe primaire

A l'unanimité, Pour : 22

11) Affaires scolaires – Participation financière à l'école privée Notre Dame de Lourdes

Pour l'année 2022, la participation financière de la Commune d'Étrelles à l'école privée Notre Dame de Lourdes :

- 1 119.91 € pour un élève en classe maternelle

- 360.30 € pour un élève en classe primaire

Pour information, en 2020, la participation financière était de 94 833.50€ pour 158 élèves (98 élémentaires et 51 maternelles).

le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la participation financière suivante
Tableau 2

Pour : 21, Contre : 0, abstention : 1 membre de l'OGEC – M. FESSELIER

Tableau 2

	Nombre d'élèves	Coût / élève	Montant
Maternelle	61	1 119.91 €	68 314.51 €
Élémentaire	96	360.30 €	34 588.8 €
Montant participation			102 903.31 €



12) Affaires scolaires – Subvention à caractère social pour l'école Notre Dame de Lourdes

La subvention est calculée sur la base du montant des fournitures scolaires individuelles pour un élève de l'école publique, fixé pour 2022, à 39.09€/élève.

le Conseil Municipal décide :

- D'allouer la subvention à caractère social suivant :
Tableau 3

Tableau 3

	Nombre d'élèves	Coût / élève	Montant
Élémentaire	96	39.09 €	3 752.64 €
Montant subvention	3 752.64 €		

Pour : 21, Contre : 0, abstention : 1 membre de l'OGEC – M. FESSELIER

13) Périscolaire – Fixation des tarifs de cantine pour la rentrée 2022-2023

Le contrat de fourniture et livraison de repas en liaison chaude pour l'école publique a été renouvelé pour la prochaine rentrée de Septembre.

Tableau 4

	€ TTC (nouveau marché)	€ TTC (marché actuel 2018-2022)	Évolution (€/%)
Repas enfant maternelle	4.35	3.90-3.94	0.41€/10.4%
Repas enfant élémentaire	4.40	3.95-3.99	0.41€/10.28%
Repas adulte	5.40	4.85-4.89	0.51€/10.43%

Une seule offre a été reçue. Tableau 4

Les nouvelles conditions tarifaires ont fortement évolué à la hausse :

Il est donc proposé de revoir les tarifs de cantine et de facturer aux familles le prix d'achat du repas facturé par l'association Hyacinthe Hévin.

La Commission Enfance-Jeunesse du 22 Juin a donné un avis favorable sur l'augmentation des tarifs. Elle informe que le reste à charge pour la collectivité va augmenter avec le coût de l'énergie qui flambe.

le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de cantine pour l'année scolaire 2022-2023 comme suit :

- Tarif enfant d'Ételles (maternelle) : 4,35 €
- Tarif enfant d'Ételles (élémentaire) : 4.40 €
- Tarif enfant hors-Commune (maternelle) : 4,86 €
- Tarif enfant hors-Commune (élémentaire) : 4,91 €
- Tarif adulte : 5.40 €

A l'unanimité, Pour : 22

AFFAIRES DIVERSES

- Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal :

Mme Le Maire informe que la boulangerie du centre est reprise (travaux en août avec une ouverture en Septembre). Le commerce sera ouvert le samedi et le dimanche matin.

Une réflexion sur le prix de vente des lots de la tranche 4 doit avoir lieu compte-tenu des éléments suivants :

- Augmentation en moyenne sur les 3 lots de travaux de près de 17% lors de l'ouverture des plis du marché, par rapport à l'estimation du maître d'œuvre
- Révisions de prix en cours de marché tous les 3 mois
- Câblage fibre désormais à la charge du lotisseur
- Augmentation des frais de maîtrise d'œuvre
- Prix des terrains à bâtir sur les Communes voisines (117€/m² à Erbrée, 115€/m² à Torcé, 120 à 130€/m² à Argentré du Plessis).
- Attribution du marché de travaux pour la reprise de voirie et du réseau d'eaux pluviales sur le secteur de la Motte Gérard à l'entreprise PIGEON TP au montant

de 89 075.40€ HT. (avis favorable CAO du 31 mai 2022).

Mme Le Maire termine la séance en évoquant l'avenir du lycée des Hairies.

L'état du bâtiment est dégradé suite aux nombreuses intrusions et vols. L'AGEACE propose que la Commune rachète ce bâtiment. Le Conseil Municipal sera amené à se prononcer après l'été.

Mme Le Maire évoque l'abattage des arbres autour du terrain de Foot sur ce site pour l'installation d'un pare-ballon côté nord et couper court à toute polémique que certains dans l'assistance relaient sur les réseaux sociaux. Ces arbres étaient vieux (plantés sur des remblais de la construction du bâtiment principal il y a plus de 70 ans) et pour beaucoup pourris de l'intérieur. Plusieurs arbres sont déjà tombés il y a quelques années sur la route privée des riverains limitrophes à l'Est. Pour des raisons de sécurité, il était nécessaire de les couper. Il est prévu que cette zone soit replantée à l'automne avec des arbres à essence locale... .



ETRELLES AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS : DES ACCORDS ET DES ACCORDS

Le printemps 2021 a été un temps fort pour la démocratie locale. C'est à cette période que les membres de la minorité ont tenté d'avoir des éclairages sur le projet d'implantation d'un supermarché dans le cadre du réaménagement du bourg. Notre équipe de la minorité a mis en lumière ce projet irrespectueux de l'environnement, de notre avenir, des équipements en place, des habitants directement concernés et de la supérette actuelle.

A la grande surprise de tous c'est une très forte mobilisation citoyenne qui a dénoncé ce projet incompréhensible auprès de tous les Etrellais. Elle a pris une ampleur inattendue. Les médias locaux (journaux, radio et télévision) en ont été le relais. Plus d'un millier de signatures contre ce projet, des manifestations de plus de 200 personnes en sont un témoignage fort contre ce véritable saccage de nos équipements communaux et de notre qualité de vie.

Une année après Madame La Maire et son équipe municipale n'ont aucunement pris en compte ce mécontentement. Contre vents et marées, elles s'obstinent à défendre les intérêts économiques

d'une grande enseigne. Elles refusent toute opposition et utilisent tous les moyens possibles pour la disqualifier.

Le projet de réaménagement du bourg a donc été voté dans ce contexte. La minorité s'est abstenue sur tous les votes qui le concernaient directement ou indirectement. Par ce choix, elle a exprimé sa volonté de ne pas s'opposer à ce réaménagement de qualité tout en refusant de cautionner ce projet d'implantation de supermarché.

L'engagement de la minorité n'est pas de s'opposer systématiquement. Quand il s'agit de l'intérêt de la commune, elle vote les projets proposés. Elle a soutenu de manière très affirmée le projet de marché, elle a voté pour le programme immobilier de logements sociaux et elle a voté le budget.

Défendre la démocratie, c'est accepter la différence pour défendre l'intérêt commun : un avenir respectant chaque individu et garantissant la qualité d'un environnement durable.

Alain Bignon, Frédérique Julliot, Rémi Perrier,
Pauline Gaillard

FÊTE DE LA MUSIQUE

La Fête de la musique s'est déroulée le vendredi 24/06/2022 avec le groupe « La Belle Famille ».

Le public a répondu présent à cette soirée ainsi qu'au feu d'artifice.



Prochaine fête de la musique le 30 juin 2023



Informations pratiques

Téléphone : 02.99.96.75.83

Mail : ecole.0352750Z@ac-rennes.fr

Site internet : Vous y trouverez des informations pratiques sur fonctionnement général de l'école ainsi que sur les projets menés dans les classes.

<http://www.ecole-doisneau-etrelles.ac-rennes.fr>

La directrice, Céline FOURMONT, reste disponible pour tout renseignement.

Ecole Robert Doisneau

Coup de cœur pour un livre



Les classes de TPS/PS, MS/GS et CP/CE1 ont participé en janvier/février à une action de l'OCCE « Coup de cœur pour un livre ». Les objectifs de ce projet étaient de développer le plaisir de lire en élargissant les différents types de livres, s'exprimer, donner son avis, échanger, découvrir

un système de prêt de livres différent, élire les livres préférés de la classe, le premier étant le « coup de cœur » sur une valise de 35 albums.

Spectacles

Les élèves de CM1/CM2 en octobre puis les élèves de TPS/PS/MS en mai ont assisté à un très joli spectacle au centre culturel Jacques Duhamel de Vitré : « J'ai trop peur » pour les plus grands et « Dans les jupes de ma mère » pour les plus petits.

Arts plastiques

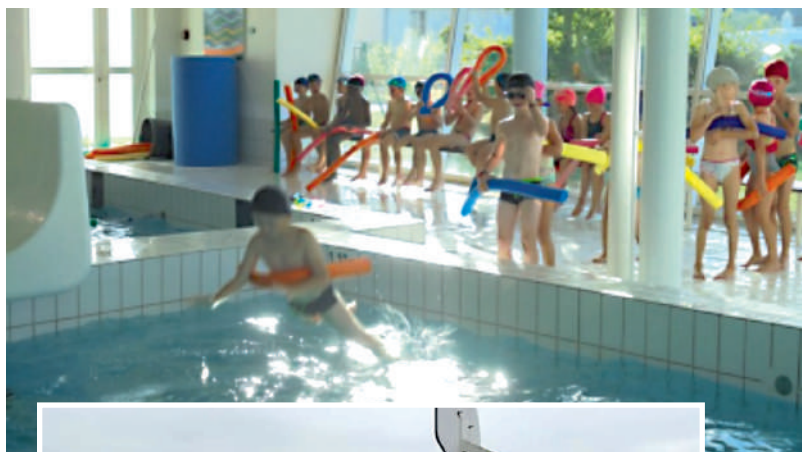
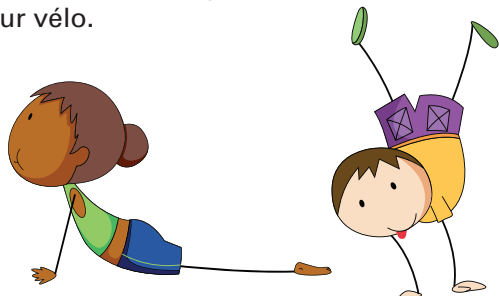
Les CE1/CE2 ont participé en mai à des séances d'ateliers de découverte et de pratique des arts plastiques animés par un professeur de l'école d'arts plastiques de Vitré : - Gustav Klimt et l'une de ses œuvres « Le baiser » pour le dessin ; - Les œuvres fantasmagoriques des designers Bourouyllec pour la couleur ; - Les créations contemporaines en céramique de l'artiste Eric Roinestad pour la sculpture.

Sports

Les élèves du CP au CM2 ont bénéficié de séances de handball en période 5 avec un animateur. Ils ont participé à un tournoi avec d'autres écoles de Vitré en juillet.

Les élèves de CE1/CE2 puis CM1/CM2 ont participé à un cycle natation cette année scolaire.

Les élèves du CP au CM2 se sont également perfectionnés en période 5 dans le maniement de leur vélo.



Artothèque

En partenariat avec l'artothèque de Vitré, notre école a accueilli en mai/juin une exposition de 5 tableaux sur le thème du recyclage intitulé « Graphismes et matières » : - Pneu (Peter Stampfli) Sérigraphie ; - Culotte rayée (Eve Gramatzki) Lithographie ; - Série voiture (Yves Guillot) Photographie ; - Dix-neuf outils (Christian Jaccard) Lithographie ; - Papillon (Lionel Cosnard) Photographie

Asinerie

Les élèves de maternelle ont visité en juillet une asinerie à La Bouexière. Au programme : traite des ânesses, dégustation de lait, pansage des ânes, tour en calèche, jeux divers autour de l'âne et de sa vie.

Bonne route les CM2

Nos élèves de CM2 ont fait leur rentrée en 6^e en septembre 2022. Nous avons été très heureux de les accueillir dans notre école et nous leur souhaitons beaucoup de réussite et de belles années collège.



Ecole Notre Dame de Lourdes

Au revoir 21/22

Malgré la présence encore du covid-19, de nombreux projets ont pu être menés avec les élèves en 21/22 : classe poney (CP-CE1), classe de neige (CM1-CM2), voyage en train à Rennes (CE2), séquence vélo (CM1), voyage au jardin de Rocambole (PS-MS-GS), judo (CP à CM1), badminton, volley (CM2), projet avec une artiste (CE1-CE2), piscine, jardin pédagogique...

Hélas, le biathlon en septembre 21 et l'Arbre de Noël en décembre 21 n'ont pu avoir lieu. Fin juin 22, la situation sanitaire le permettant, l'APEL et l'OGEC ont uni leurs forces et leurs talents pour organiser une kermesse inédite le 26 juin.

L'année scolaire 21/22 a été marquée également par le lancement des travaux de rénovation et de restructuration de l'école. Ils vont continuer pendant l'été et à la rentrée. La fin est prévue pour la Toussaint 2022.

Bonjour 22/23

Une nouvelle année va commencer avec plein de nouvelles aventures à vivre pour les 200 élèves de l'école répartis dans 8 classes.

Dès septembre, après deux années de pause forcée, l'OGEC relance un événement ! Ce sera le dimanche 18 septembre 2022 avec un Biathlon Running ouvert à tous ! Venez nombreux !

Informations pratiques

- Téléphone : 02 99 96 62 19
- Mail : endletrelles@wanadoo.fr
- Blog de l'école : <https://notredamedelourdesetrelles.toutemonecole.fr>

Pour tout renseignement, ne pas hésiter à prendre contact avec le directeur Roland Bertel.



A.P.E. Ecole Robert Doisneau

Voyage scolaire :

Après une annulation du voyage scolaire en septembre pour cause de Covid, les enfants de l'école primaire ont pu se rendre au centre équestre de Fénicat pendant 3 jours en mars. Au programme soins des poney, empreintes des animaux en plâtre, recherche de traces dans la nature....



Tous ces moments permettent de contribuer à la vie et à l'animation de l'école au côté de l'équipe pédagogique.

Afin de maintenir l'association dans une dynamique et pouvoir proposer de la nouveauté, nous souhaiterions accueillir de nouveaux parents alors rendez-vous à la rentrée pour notre assemblée générale.

APE Robert Doisneau

La fête de l'école a été marquée par un bel après-midi sur le thème de la Bretagne. Des chants et Danses Bretonnes ont retenti dans toute l'école.

Le Tirage de la tombola a clôturé cette belle fête.



A louer

A Étreilles



L'association propose à la location divers matériels pour vos fêtes, réunions ou événements divers :
Pour plus d'informations :
ape.ecole.doisneau@gmail.com

Rendez-vous le 09 octobre pour notre traditionnel vide grenier ! Nous réitérerons notre vente de sapin de Noël courant novembre, vous recevrez notre flyer dans vos boîtes aux lettres avec toutes les informations pour vos commandes !



Informations pratiques

Pour toutes informations, retrouvez-nous sur notre site internet :
www.ecole-etrelles-ape.fr Ou <https://www.facebook.com/ape.robertdoisneau>

APEL- Ecole Notre Dame de Lourdes

Les contraintes sanitaires nous ont obligé à innover en 21/22 !

En effet, une kermesse « inédite » a été organisée le 26 juin avec le soutien de l'OGEC.

Le matin, des balades à pied et à vélo étaient organisées.

L'après-midi, les élèves ont pu interpréter le spectacle prévu initialement pour le 40^e Arbre de Noël qui devait avoir lieu en décembre. Pour la 40^e édition, il fallait bien qu'il soit exceptionnel !

Pour cette nouvelle année, l'APEL compte bien continuer à animer l'école et à soutenir ses projets, toujours dans la bonne humeur et avec dynamisme !





A.C. - A.F.N. Soldats de France



La célébration du 77^e anniversaire de la fin de la guerre 1939/1945 a rassemblé les anciens combattants, les soldats de France, leurs familles, les élus, une délégation de pompiers, les enfants des écoles et les habitants de la commune.

Une gerbe a été déposée au mémorial des guerres. Lecture du président Gaston Gousset suivie de la lecture par les enfants d'un poème de Paul Eluard « liberté ».

Lecture par Madame la maire du message officiel. Le président a fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes de toutes les guerres et de Joseph Fadier A.F.N. décédé le 6 février 2022.

L'assemblée a ensuite écouté la Marseillaise. Pour clore cette célébration, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

Repas des A.C. -A.F.N. et Soldats de France

Le Mardi 29 mars 2022, un repas a été organisé au restaurant de la p'tite Fringale à Etrelles qui a regroupé 50 convives (A.F.N. et soldats de France). L'après-midi, différentes animations (jeux de cartes, palets etc...) ont permis de clôturer cette journée de détente. 24 personnes étaient présentes à ces animations.

Merci de votre participation.

Club de l'amitié Gemouv 35

Les rencontres de quinzaine ont repris timidement après la période de confinement, alternées un jeudi sur deux par la belote ou la marche, d'autres activités sont toujours d'actualité.

Le 28 février on a organisé une séance de danses en lignes.

Le 19 avril c'était le grand rassemblement du secteur à Domalain. La journée a débuté par la visite d'un musée d'outils anciens et des réalisations d'anciens attelages miniatures. Un car du club de Plouguenast des Côtes-d'Armor nous a accompagné et 250 convives ont pris part au repas animé de chants et danses.

Le 22 avril a eu lieu un loto inter-clubs : une soixantaine de participants ont été attentifs au tirage des 32 lots qui ont récompensé les plus chanceux.

Le 05 mai un repas a été préparé par le traiteur du Cocci. Les participants étaient contents de se retrouver dans une ambiance chaleureuse animée par des chants et des histoires.

D'autres activités au niveau du secteur sont organisées : la danse en lignes, le foot en marchant, la dictée, le gai-savoir ou le scrabble.

Les voyages ont repris en Mai pour découvrir les Hautes-Alpes ou le Pas-de-Calais. 14 cars du secteur sont au programme pour 2022, étalés chaque semaine jusqu'à fin septembre ; plusieurs de nos adhérents ont découvert ou vont découvrir ces belles régions.

Site internet : gemouv35 etrelles



Le bureau.



AJE - Association Jardisport - école Notre Dame de Lourdes



Côté jardin

Le jardin pédagogique de l'école Notre Dame de Lourdes va entamer sa dixième saison !

Il est reconnu et a déjà été beaucoup récompensé. Mais la plus belle des récompenses est le retour des élèves et le plaisir de les voir en profiter !

Au printemps dernier, notre « mini-ferme » s'est agrandie avec l'éclosion de 2 œufs et l'arrivée de deux poussins !

Côté sport

Nous espérons bien pour cette nouvelle année scolaire que les élèves de l'école Notre Dame de Lourdes pourront de nouveau participer à des rencontres UGSEL, au Festival de Basket de Vitré, au tournoi de football inter-écoles de l'AS Vitré...

La Théatrelles

La Théatrelles de retour en 2023

Deux ans, deux années blanches durant lesquelles le doute parfois s'est invité afin de savoir si l'association devait définitivement jeter l'éponge ou patienter et repartir.

« Cette fichue pandémie n'a pas été sans conséquence pour quelques troupes de théâtre de la région et la Théatrelles a elle aussi dû renoncer à 2 reprises à se produire alors que tout était prêt. C'était une frustration pour tous les bénévoles mais certainement aussi pour un public toujours friand de ce genre de spectacle ».

Réunis à la mi-juin tous les membres de l'association ont choisi d'oublier les mois passés et de préparer la prochaine saison dont les représentations débiteront le premier week-end 2023.

« On pouvait craindre que la période écoulée n'incite quelques bénévoles à lâcher prise. Heureusement il n'en a rien été et tout le monde a répondu présent »

Le choix de la prochaine pièce, dont les répétitions débiteront en septembre, a été facile puisque d'un commun accord les comédiens ont décidé de jouer



la comédie qui aurait dû être présentée en février dernier.

« Evidemment ce sera une pièce de boulevard qui permettra à 5 femmes et 2 hommes de se retrouver sur scène avec la complicité des autres membres de la troupe. L'association lance un nouvel appel afin de trouver 1 ou 2 hommes de 20 à 50 ans, comédien confirmé ou débutant, afin d'étoffer le nombre des acteurs. Toutes les personnes qui souhaiteraient se joindre à nous seront aussi les bienvenues »

Le président : Serge Marion



Speakenglish



Créée en 2019, l'association Speakenglish Etreilles organise des cours d'anglais pour apprendre ou améliorer votre anglais. Ceux-ci sont assurés par un professeur le jeudi de 9 h à 10 h 30 (perfectionnement) et de 10 h 45 à 12 h 15 (niveau débutant). Les cours (d'une dizaine de personnes) sont accessibles à tout le monde et se déroulent dans une ambiance conviviale.

Il reste quelques places pour la rentrée 2022/2023. Alors, n'hésitez pas !

Le bureau Speakenglish Etreilles

Informations pratiques

Pour tous renseignements :
Tél. 07 89 54 24 47 ou 06 25 40 30 75.

Rando Etreilles

Nous ne sommes rendus qu'à la moitié de l'année et déjà nous avons un certain nombre de belles randos à notre actif !!!

En voici quelques-unes :

- Le 22 mars, nous avons parcouru 30 kms sur la voie verte entre Châtillon et Fougères (aller/retour)
- En avril, quelques randonneurs ont participé à des journées randos proposées par les Sportiviales. Hervé a même réalisé la semaine complète !
- Le 1^{er} mai, bonne participation au brevet des randonneurs de la Mayenne sur de jolis chemins à Pontmain.
- Du 20 au 22 mai, nous avons pu apprécier les chemins de Bretagne lors de notre séjour dans les Monts d'Arrée à Brennilis, notamment, les Huelgoats, les gorges du Corong et les landes De Locarn. Le weekend s'est déroulé sous le soleil dans une ambiance très sympathique.
- Le 14 juin, belle rando au lac de Trémelin sous le soleil.
- Et dernièrement 14 randonneurs ont réalisé le chemin des loups avec un départ d'Etreilles, soit 25 kms.

Vous pouvez nous rejoindre à n'importe quel moment, vous serez les bienvenus.

Les horaires sont inchangés sauf que pour l'été nous avons repris en plus les randos le jeudi soir à 20 heures.



Informations pratiques

Pour tous renseignements, s'adresser :
Au 02 99 96 78 56 (Lionel Cateline-animateur)
Au 07 82 35 16 62 (Marie-Claude Toubon - trésorière)
Au 07 89 54 24 47 (Marie-Brigitte Petit-secrétaire)



Etrell'Form



L'année sportive s'est terminée en beauté autour d'un temps convivial ce mercredi 5 juillet avec adhérents et coachs.

Etrell'Form a compté pour cette année 2021-2022 85 adhérents !

Vous souhaitez pratiquer un sport de proximité ? Vous recherchez la convivialité tout en prenant soin de vous, de votre santé ? Etrell'Form et ses coachs sportifs, Nicolas et Christopher seront heureux de vous accueillir les 13, 14, 20 et 21 septembre 2022 pour des séances découvertes.

Au programme :

- le mardi de 10 h 30 à 11h30 ; gym pour tous,
- le mercredi de 19 h à 20 h : Cardio fitness
- le mercredi de 20 h 15 à 21 h 15 : renforcement musculaire.

Activités à volonté pour un tarif unique !

Contact : 06 10 29 35 54 ou 06 40 60 53 35

Grymda

Après deux ans d'absence, les danseuses du Grymda d'Ételles sont montées sur la scène du Théâtre de Vitré le Vendredi 10 juin. Sur le thème « Bienvenue à l'Hôtel », les élèves ont exécuté les chorégraphies imaginées par Adeline Boulay, leur professeur.

La saison 2022/2023 se prépare...

Planning prévisionnel : cours le Mercredi de 9 h 45 à 10 h 30 : Eveil (4/5ans) - 10 h 30 à 11 h 30 : CP/CE1 - 11 h 30 à 12 h 30 : CE2/C





Football

Bilan saison 2021 – 2022

Depuis plusieurs saisons les effectifs sont à la hausse. Avec 170 licenciés le club avait 1 équipe en U6-U7, 2 en U8-U9, 2 en U10-U11, 1 en U13. Pour le foot à 11 au sein du groupement des portes de Bretagne (avec les clubs de St Germain, Bréal sous Vitré, Erbrée Mondevert et Le Pertre Brielles Gennes), nous avons 1 équipe U14, 2 en U15, 1 en U16 et 1 en U17. En ce qui concerne les séniors il y avait 2 équipes.

Cette saison fait partie des plus belles pour le club, les résultats très bons de l'ensemble des équipes ainsi que l'excellente ambiance au sein du club lors des entraînements, matchs et manifestations.

Les 2 équipes seniors terminent 1^{res} de leur championnat de D2 et D4, synonyme de montée en D1 et D3 la saison prochaine, une double montée n'était plus arrivée depuis la saison 2008/2009. L'équipe fanion était en D2 depuis la saison 2015-2016. L'objectif pour la saison prochaine sera un maintien pour les 2 équipes et la création d'une 3^{ème} équipe senior.

Pour les jeunes du groupement les résultats sont eux aussi excellents, les U14 terminent 1^{er} en D3, les U15 2^e en D2 et 5^e en D3, pour les U16 une 8^{ème} place en D1 synonyme de maintien et les U17 3^{ème} en D2. La participation aux entraînements est importante, un grand merci à l'ensemble des éducateurs.

Pour les plus jeunes là aussi les résultats sont très bons avec un très beau parcours pour les U10 qui finissent champion en secteur 3 alors que les U11 en secteur 2 finissent en milieu de tableau. Pour les U13 en entente avec Argentré le championnat s'est bien passé et nos jeunes ont pris beaucoup de plaisir.



Les plateaux pour les U7 et U9 se sont tous très bien passés avec une très bonne ambiance et une très belle progression de l'ensemble des joueurs.

Pour clôturer la saison, le traditionnel tournoi du 1^{er} week-end de juin, avec la participation de 70 équipes est une très belle réussite grâce à l'investissement de nombreux bénévoles. Un tournoi de palets interne au club le samedi 11 juin est venu mettre un terme à cette magnifique saison.

Après deux années difficiles, tous les acteurs du club ont pris énormément de plaisir sur les stades et lors des différents rassemblements et manifestations.

Pour la prochaine saison toutes les personnes souhaitant rejoindre le club sont les bienvenues, joueurs dirigeants bénévoles... Le club recherche 2 arbitres afin de se mettre en conformité avec le règlement. Formation, équipement et accompagnement assurés par le club. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse du club : asetrellesfootball@gmail.com.

Depuis début juin des entraînements féminins sont proposés le mercredi soir dans l'optique d'une création d'une équipe féminine en loisir ou compétition en septembre.

Sportivement Franck.

Informations pratiques

Retrouvez toutes les informations sur le site : <https://etrellesfootball.footeo.com/>





Volant Etrellais

Avec une centaine de licenciés, le volant Etrellais a passé une saison riche en événements.

Section adultes

Le club propose des cours et du jeu libre pour tous niveaux, en loisirs ou compétition. Cette saison, 3 équipes étaient constituées pour le championnat. A noter que l'équipe 1, invaincue, monte dans la division supérieure.

Section jeunes

Tout au long de l'année, les jeunes badistes ont été nombreux à participer aux tournois proposés par les clubs voisins et aux stages durant les vacances scolaires.

Afin de récompenser les progrès de chacun, le volant étrelais a organisé le passage de plumes mercredi 22 juin à Etreilles, en partenariat avec le club de Vitré.

Les actions de découverte

Lors de la Bad Party le 17 juin, les enfants du club ont invité leurs parents à jouer sous forme de mini tournoi amical. Tous les étrelais désirant découvrir le badminton y étaient également conviés.

Et pour le dernier entrainement de l'année, une opération « Ramène ton pote » a été organisée : les adhérents sont venus accompagnés d'un ami, voisin, parent... afin de permettre à chacun de faire découvrir son sport.

Des moments conviviaux

Pour la première fois, le club a proposé samedi 5 mars un concours de palets. A cette occasion, 34 équipes doubles se sont affrontées dans la bonne humeur au complexe sportif.

Après 2 années d'interruption, le repas du club a pu de nouveau avoir lieu samedi 30 avril, où 60 personnes se sont retrouvées dans une ambiance conviviale.

La saison s'est terminée par l'Assemblée Générale suivie d'un pique nique à la campagne.

Inscriptions

Pour se réinscrire ou nous rejoindre, toutes les informations utiles et les documents d'adhésion sont sur notre site internet www.volantetrelais.fr. Les entraînements de septembre sont ouverts à tous afin de s'essayer au badminton. Venez nous rejoindre durant les créneaux suivants :

- Lundi de 18h30 à 22h30 jeu libre adultes
- Mercredi de 16h45 à 18h15 cours encadré jeunes initiation (6-10 ans)
- Mercredi de 18h à 19h30 cours encadré jeunes perfectionnement (11-15 ans)
- Mercredi de 19h30 à 21h cours encadré adultes et cadets
- Mercredi de 21h à 22h30 jeu libre adultes
- Vendredi de 20h30 à 23h jeu libre adultes

Le Bureau du Volant Etrellais



A noter d'ores et déjà dans les agendas 2022-2023 :

4 mars 2023 : concours de palets
1^{er} avril 2023 : repas du club

Agenda

MOIS	DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
SEPTEMBRE	7	Inscriptions de 18h à 19h	École d'Arts Plastiques	Maison des Associations
	8	Inscriptions de 17h à 19h	Grymda	Salle Parquet
	11	Lacher de Truites	La Pêche Étrellaise	Plan d'eau de la Prévalaye
	18	Run Athlon	OGEC	Ancienne Salle de Sport
	23	Concours de Belote	Club de l'Amitié	Ancienne Salle de Sport
OCTOBRE	6	Repas	Club de l'Amitié	Salle Saint Hippolyte
	9	Vide grenier	APE Robert Doisneau	Ancienne Salle de Sport
	27	Stage Atout Vac	Vitré Communauté	Complexe Sportif
	29	Repas	Etrell'Form	Salle Saint Hippolyte
NOVEMBRE	11	Commémoration 1914/1918 / Vin d'honneur	AC - AFN Soldats de France	Salle des Mariages
	26	Spectacle de Noël	Bibliothèque	Salle Saint Hippolyte
DÉCEMBRE	5	Scrabble	Club de l'Amitié	Salle des Mariages
	11	Arbre de Noël	Ecole Notre Dame de Lourdes / APEL	Ancienne Salle de Sport et Salle Parquet
	17	Arbre de Noël	ESE Basket	Nouvelle Salle de Sport + Buvette
	31	Saint Sylvestre	Anim' Etrellés	Salle Saint Hippolyte
JANVIER	12	Loto et Galette des Rois	Club de l'Amitié	Salle Saint Hippolyte
	21	Loto	ASE Foot	Ancienne Salle de Sport
	21	Galette des Rois	ESE Basket	Complexe sportif Salle de Réunion + Buvette
	27	Représentations Pièce de Théâtre / Générale	La Théâtrelle	Salle Saint Hippolyte
FEVRIER	4 - 25	Représentations Pièce de Théâtre	La Théâtrelle	Salle Saint Hippolyte
	20	Danses en ligne	Club de l'Amitié	Ancienne Salle de Sport
MARS	4	Tournoi de Palet	Badminton	Ancienne Salle de Sport
	4	Soirée et Repas	Tacots et Turbots	Salle Saint Hippolyte
	17	Concours de Belote	Club de l'Amitié	Ancienne Salle de Sport
	25	Repas Bénévoles	ASE Foot	Salle Saint Hippolyte
	26	Ouverture de la pêche	La Pêche Étrellaise	Plan d'eau de la Prévalaye
AVRIL	1	Repas	Badminton	Salle Saint Hippolyte
	2	Braderie	Centre de Loisirs	Ancienne Salle de Sport
	21	Loto Interclubs	Club de l'Amitié	Salle Saint Hippolyte
MAI	4	Repas	Club de l'Amitié	Salle Saint Hippolyte
	8	Commémoration 1939/1945 / Vin d'honneur	AC - AFN Soldats de France	Salle des Mariages
	26	Concours de Palet	Club de l'Amitié	Ancienne Salle de Sport
JUIN	2	Spectacle de fin d'année scolaire	Ecole Robert Doisneau	Salle Saint Hippolyte
	3	Tournoi foot	Foot	Terrains de Foot
	16	Assemblée Générale	ESE Basket	Complexe sportif Salle de Réunion + Buvette
	18	Loto	Pêche Étrellaise	Ancienne Salle de Sport
	19	Dictée	Club de l'Amitié	Salle des Mariages
	30	Fête de la Musique	Anim'Etrellés	Ancienne Salle de Sport
JUILLET	-	-	-	-
AOÛT	-	-	-	-
SEPTEMBRE	17	Run Athlon	OGEC	Ancienne Salle des Sports

**FORUM
DES
ASSOCIATIONS**
27 août 2022



Rando Etreles



Handball



Tennis



Speak english



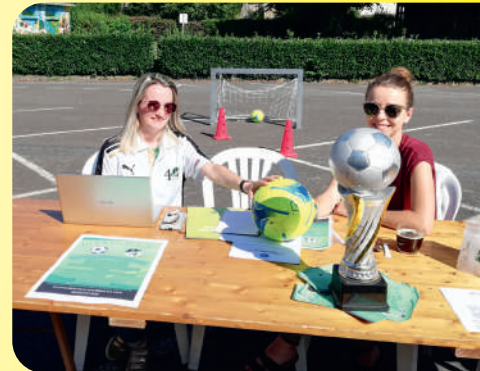
Club des aînés



ELC - Etreles Loisirs Créatifs



Badminton



Football



Basket ball



Théatrelles



Baseball



Etrell'Form